

Postulat**Le vert vu bientôt du ciel vaudois ?****Préambule**

Après les « Jardins suspendus de Babylone », les toits de Mongolie de Turquie ou de Scandinavie, l'Europe s'est intéressée au milieu des années 70 à la végétalisation des toits, l'Allemagne étant à l'origine d'une solution novatrice, dite « végétalisation extensive des toitures ». Plus exactement, sur une faible épaisseur de substrat, on cultive uniquement des plantes de sol : mousses, vivaces sauvages et graminées.

C'est ainsi qu'à partir du milieu des années 90, près de 15% des toitures-terrasses nouvellement créées en Allemagne furent végétalisées, avec ce procédé. C'est la prise en compte rapide par les pouvoirs publics (subventions au niveau des Länder et des villes notamment) et l'intégration de « l'esprit environnemental » dans la société allemande qui ont permis cette réussite remarquable.

En France, le concept de végétalisation extensive des toitures, apparu au début des années 90, fut porté par des industriels de l'étanchéité. Il s'est développé très lentement durant la décennie 90, avec une accélération dès les années 2005. En 2007, les règles professionnelles pour la conception et la réalisation des terrasses et toitures végétalisées furent édictées par la branche du bâtiment.

En Suisse, en ville de Bâle, une loi impose depuis 2001, la végétalisation de toute nouvelle construction ou rénovation de toits plats. Côté romand, la ville de Lausanne a adopté dès 1992, le principe de l'entretien extensif des espaces verts, avec fauchage tardif et exclusion des herbicides, afin de laisser plus de place à la nature. Cette orientation s'est appliquée également aux toitures des parkings et des édifices publics. La ville propose dans la mesure du possible de végétaliser les surfaces plates avec des plantes indigènes.

Quels avantages ?

Outre, un intérêt esthétique, en véritables isolants, les toitures végétales viennent modérer les pertes et gains de chaleur, entraînant par conséquent des économies de consommation d'énergie.

Végétaliser une toiture améliore la qualité de l'air, atout incontestable dans les milieux urbains. En effet, elle retient les poussières atmosphériques venant réduire la quantité de particules en suspension dans l'air.

La retenue d'eau de pluie est l'un de ses atouts les plus intéressants. En fonction de la couverture végétale, 50 à 75% de l'ensemble des précipitations annuelles peuvent retourner dans le cycle naturel par évapo-transpiration végétale. Un argument de poids, car l'urbanisation poussée crée une augmentation des surfaces imperméables, donc un déficit d'alimentation de la nappe phréatique et un assèchement de l'air urbain. Sans oublier l'augmentation très problématique des débits de pointe dans les collecteurs d'eaux claires puis dans les cours d'eau.

La biodiversité est également gagnante, selon la qualité des substrats, le toit pourra accueillir des espèces animales et végétales variées. A Bâle aujourd'hui, des araignées et des coléoptères disparus ailleurs, vivent sur les toitures transformées en prairies maigres. A Zoug, Lucerne et Berne, les toits verts plaisent aux vanneaux huppés (oiseaux de la liste rouge) qui manquent de terrains vagues ou extensifs pour élever leurs petits.

Normes attendues en 2012 ?

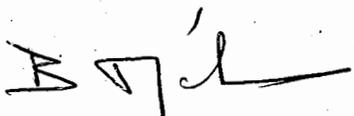
En pratique, il n'existe pas encore de normes SIA pour les toitures végétalisées, mais cette lacune devrait être comblée d'ici à 2012. Une commission de spécialistes fédéraux planche depuis deux ans à la préparation d'un document contenant tous les aspects techniques d'étanchéité et de couverture, un volet énergétique, avec l'installation de panneaux solaires, la gestion des eaux claires et des eaux grises, ainsi que des objectifs de biodiversité.

Au vu de l'intérêt évident de cette technologie, par ce postulat, je demande au Conseil d'Etat :

1. De faire un rapport sur les démarches entreprises par le Conseil d'Etat dans ce domaine :
 - a. sur ses propres bâtiments
 - b. en matière d'incitation à la végétalisation des toitures.
2. D'étudier l'opportunité de compléter la LATC par une réglementation qui pourrait comprendre les points suivants :
 - a. proposer que tout nouveau bâtiment résidentiel à toit plat ou de faible pente construit dans les secteurs urbains à forte densité soit doté d'une toiture verte, tout en ne faisant pas obstacle à l'installation de capteurs solaires ;
 - b. Proposer que tous les nouveaux bâtiments commerciaux et industriels à toit plat ou de faible pente, soient pourvus d'une toiture verte tout en ne faisant pas obstacle à l'installation de capteurs solaires ;
3. D'étudier l'opportunité de la mise en place d'autres mesures telles que:
 - a. Sensibilisation du public à ces technologies par des démonstrations et des campagnes d'information.
 - b. Etablir une base de données des toitures vertes sur Internet et en faire la promotion.
4. D'étudier la possibilité du financement d'une subvention pour la végétalisation et l'infiltration au travers d'une éventuelle taxe sur les eaux claires.

Bottens, 17 janvier 2011

Béatrice Métraux (ne souhaite pas développer)



+ DEMANDE RENVOYÉE EN COMMISSION

Liste des députés signataires – état au 11 janvier 2011

| | | |
|---------------------------|------------------------|---------------------------|
| Abbet Raphaël | Cachin Jean-François | Dind Claudine |
| Aebi Jean-Robert | Calpini Christa | Dolivo Jean-Michel |
| Aellen Catherine | Capt Gloria | Ducommun Philippe |
| Amarelle Cesla | Chapalay Albert | Dufour Claude-Eric |
| Amstein Claudine | Chappuis Laurent | Durussel José |
| Ansermet Jacques | Chatelain André | Duvoisin Ginette |
| Apothéloz Stéphanie | Chevalley Christine | Epars Olivier |
| Attinger Doepper Claire | Chevalley Edna | Favez Jean-Michel |
| Aubert Mireille | Chevalley Isabelle | Favrod Pierre-Alain |
| Baehler Bech Anne | Cherix François | Feller Olivier |
| Ballif Laurent | Chollet Jean-Luc | Ferrari Yves |
| Bally Alexis | Chollet Jean-Marc | Fiora-Guttman Martine |
| Bavaud Sandrine | Christen Jérôme | Freymond Cantone Fabienne |
| Bernhard Maximilien | Ciot Bertrand | Gaille Pierre-André |
| Berseth Verena | Cornamusaz Philippe | Gay Valotton Michèle |
| Bolay Guy-Philippe | Cornaz-Rovelli Valérie | Girardet Lucas |
| Bonjour Eric | Courdesse Régis | Gardon Julien |
| Bonny Dominique-Richard | Debliuè François | Glutz Félix |
| Borel Bernard | Décosterd Anne | Golaz Florence |
| Borloz Frédéric | Delay Elisabeth | Golaz Olivier |
| Bory Marc-André | Depoisier Anne-Marie | Gorrite Nuria |
| Bottlang-Pittet Jaqueline | Deriaz Philippe | Grandjean Pierre |
| Brélaz François | Desmeules Michel | Grobéty Philippe |
| Buffat Marc-Olivier | Despot Fabienne | Grognuz Frédéric |
| Buffat Michaël | Devaud Grégory | Guignard Jean |

Liste des députés signataires – état au 11 janvier 2011

| | | |
|--------------------------|------------------------|-------------------------|
| Guignard Pierre | Meyer Roxanne | Rochat Nicolas |
| Haenni Frédéric | Miéville Michel | Rostan Jacqueline |
| Haldy Jacques | Modoux Philippe | Roulet Catherine |
| Haury Jacques-André | Monod Alain | Ruey-Ray Elisabeth |
| Hurni Véronique | Montangero Stéphane | Saugy Roger |
| Jaquet-Berger Christiane | Mossi Michele | Savary Marianne |
| Jaquier Rémy | Mouquin Michel | Schwaab Jean Christophe |
| Jobin Philippe | Nicolet Jacques | Schwaar Valérie |
| Junglaus Delarze Suzanne | Pache Rémy | Schwab Claude |
| Junod Grégoire | Papilloud Anne | Silauri Alessandra |
| Kappeler Hans Rudolf | Payot François | Sonnay Eric |
| Kernen Olivier | Pernoud Pierre-André | Sordet Jean-Marc |
| Labouchère Catherine | Perrin Jacques | Surer Jean-Marie |
| Mahaim Raphaël | Pertusio Mario-Charles | Truffer Jean-Jacques |
| Maillefer Denis-Olivier | Pidoux Jean-Yves | Uffer Filip |
| Mange Daniel | Pidoux Pierre-André | Venzelos Vassilis |
| Manzini Pascale | Poncet Gabriel | Villa Sylvie |
| Marendaz André | Randin Philippe | Volet Pierre |
| Martinet Philippe | Rapaz Pierre-Yves | Vuillemin Philippe |
| Mattenberger Nicolas | Rau Michel | Walther Eric |
| Mayor Olivier | Reichen Gil | Weber-Jobé Monique |
| Maystre Tinetta | Renaud Michel | Wehrli Laurent |
| Melly Serge | Rey-Marion Ailette | Wyssa Claudine |
| Mercier Pierre-Alain | Reymond Philippe | Yersin Jean-Robert |
| Métraux Béatrice | Rithener Christiane | Zwahlen Pierre |